

Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la situation chaotique de la rue du Compas.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

La rue du Compas est régulièrement impactée pas des problèmes particulièrement aigus de mobilité au point de nuire gravement à la qualité de vie des habitants et aux entreprises qui essaient de se maintenir dans le quartier.

Comme chacun sait, de nombreuses semi-remorques provenant de la chaussée de Mons, apportent leur chargement (de véhicules le plus souvent). Il semble que l'aménagement qui a été mis en place il y a quelques années (oreilles de trottoirs et demi-sphères de béton) n'est pas idéal. En effet, certains des camions éprouvent beaucoup de difficultés à virer dans la rue du Compas. En effet, ils s'accrochent aux demi-sphères et sont gênés par les véhicules en stationnement au-delà de l'oreille de trottoir. Il en résulte un chaos indescriptible avec énervement et coups de klaxon à la clef qui perdure toute la journée. Certaines entreprises sans lien avec le commerce des voitures de seconde main envisagent pour cette raison de fuir le quartier.

Quelle solution, le Collège entend-il apporter à cette problématique ?

D'autre part, chacun sait que le projet régional « RORO » visant à relocaliser le secteur des voitures de seconde main vers l'avant-port a lamentablement échoué en 2018. Depuis-lors, Région et Communes ont-elles développé une stratégie visant à la réduction de l'emprise – et donc les nuisances – de ce secteur sur le quartier de « Cureghem » et la zone « Heyvaert » en particulier ?

Enfin, à la suite de l'incendie catastrophique qui a endeuillé notre commune en avril dernier, l'entrée de la rue Heyvaert donnant sur l'avenue Ropsy Chaudron est bloquée. Cette situation va-t-elle perdurer et pour quelles raisons ?

Madame l'Échevine MULLER-HUBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MULLER-HUBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Concernant la situation de la rue du Compas, le service « Travaux publics » va vérifier l'état des barrières et des installations pour assurer la protection du trottoir et des piétons. Le service « Mobilité » examine l'utilisation de la rue et s'il est possible de dévier le trafic vers d'autres itinéraires. La décision est prise en concertation avec la police, ce qui m'amène directement à la question suivante dont dépend également la réponse à votre première question concernant la situation de la circulation autour de la rue Heyvaert. Le processus de l'enquête de l'incendie est toujours en cours et les différentes autorités y travaillent. L'assureur du bâtiment termine son enquête. Le Collège a reçu ce jour l'information qu'une intervention de sécurisation de l'immeuble est prévue d'ici le 15 juillet. Une fois que cela sera fait, les étapes suivantes pourront suivre. Le Collège attend que la sécurisation soit effectuée pour ajuster la circulation dans le quartier afin qu'elle puisse reprendre.

Concernant les permis des entreprises, Monsieur l'Échevin KESTEMONT vous répondra dans le cadre d'une autre interpellation au cours de cette séance.

G. VAN GOIDSENHOVEN voit qu'on étudie des moyens de soulager la rue du Compas mais il souligne que c'est vraiment urgent car on a développé du logement social et moyen dans le quartier et qu'il ne faut pas qu'il périclite à cause des embarras de circulation et ce qui en découle. Il y a aussi un enjeu d'emploi et de dynamisme économique pour des entreprises qui ne génèrent pas de problèmes comme les véhicules d'occasion. Il espère que cette problématique pourra être reprise en main au plus vite car la qualité de vie n'est pas bonne dans le quartier.